

Editorial

Paraît 8 fois par année - tirage: 5000 ex.

Rédaction : M. Robert Borgis,
Ch. Du-Villard 10 - 1219 Châtelaïne
Tél. 022 970.13.60 - Fax 022 970.13.61
rborgis@gmail.com

Réalisation, Publicité, Mise en page
AA Actual Pub SA, Tél. 022 343.03.43
Benoît Stolz & Dominique Poupaert

Photos couverture :
Dominique Poupaert

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Correspondance:
Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon
M. Vetterli, président
Case postale 114 - 1219 Aire

Comité 2008-2009
Président : M. Hans-Ruedi Vetterli
Ch. Crest-des-Isles 10 - tél. 022 797 24 59
e-mail: hans-ruedi.vetterli@e-clipx.ch

Membres :
Mmes Huissoud, Lachat et Leubaz.
MM. Alarcon, Biass, Borgis,
Leubaz, Maurice, Paley et rey-Mermier

Cotisation annuelle :
Frs 20.- minimum
CCP 12-15388-4

Prochaine parution :
fin mai 2009
Délai de remise des textes :
10 mai 2009

Renouveau

... avec l'arrivée du printemps, la nature en fleurs, le chant des oiseaux et les beaux jours de retour (du moins nous l'espérons), après la grisaille de la période hivernale.

Renouveau

également pour notre petit bulletin, qui fête son cinquantième anniversaire, comme vous avez pu le constater avec le premier numéro de l'année 2009. Une nouvelle couverture, une présentation rédactionnelle plus moderne et surtout l'introduction de la couleur dans toutes les pages.

Bien sûr, comme le président, Hans-Ruedi Vetterli, le signalait dans le dernier éditorial, ce « relookage » à un coût important pour les finances de notre Association, mais celle-ci espère vivement que cette nouvelle présentation incitera les entreprises et commerces de la région et même d'ailleurs à souscrire des annonces publicitaires dans notre bulletin, apportant ainsi un soutien financier indispensable à sa survie.

Mais il est avéré que pour des publications comme notre bulletin, le concours des membres pour la recherche publicitaire est obligatoire. En effet, ils peuvent ... ils doivent faire jouer leur fidélité auprès de leur commerce habituel pour essayer de « décrocher » une annonce. D'avance nous exprimons donc à nos lectrices et à nos lecteurs, notre reconnaissance pour leur aide.

Renouveau

aussi et souhaité au sein du comité, avec l'arrivée de nouveaux membres afin d'apporter une énergie nouvelle et surtout un renfort bienvenu lors des manifestations aux membres dévoués actuels et, exception confirmant la règle, lors de l'assemblée générale statutaire, voir des candidats se présenter pour œuvrer au sein du comité et continuer ainsi l'œuvre des pionniers de l'association : **promouvoir une meilleure qualité de vie dans le quartier.**



Robert Borgis

Vendredi 8 mai 2009 à 20h
Buvette de l'école d'Aire

**Assemblée Générale
de l'association des intérêts d'AIRE-LE LIGNON**

C'est donc par votre présence, et en exprimant vos opinions que notre association pourra le mieux œuvrer pour la sauvegarde et un développement cohérent de notre presqu'île.

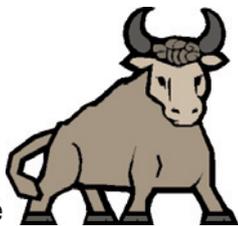
Renseignements utiles

Association des intérêts d'Aire-Le Lignon c/o Mr Vetterli • Case Postale 114 • 1219 Aire		
Mairie de Vernier Rue du Village 9 Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h	tél. 022 306 06 06	
Etat civil et cimetière (sur rendez-vous) Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h	tél 306 06 30	
Service social communal rue du Village 1 Ouvert de 9h à 12h. et de 13h30 à 16h	tél. 022 306 06 70	
Arcade Emploi Jeunes av. Edmond-Vaucher 5	tél. 022 797 34 29	
Permanence juridique Un mardi sur deux sur rendez-vous (voir avec Service social communal)		
Service de la petite enfance Rue du Village 1	tél. 022 306 06 80	
Location des locaux communaux	tél. 022 306 07 60 fax 022 306 07 61	
Centre d'entretien de Vernier Via Monnet 3 (récupération, routes équipement, espaces verts)	tél. 022 306 07 00 fax 022 306 07 01	
Levée des ordures Transvoirie	tél. 022 306 15 15	
Service des sports Bois-des-Frères 30 Secrétariat le matin	tél. 022 306 07 70	
Piscine du Lignon	tél. 022 796 62 96	
Sécurité municipale Poste du Lignon	tél. 022 797 09.09	
Sapeurs-pompiers de Vernier M. Silvano Porta, capitaine Ch. terroux 8c - 1216 Cointrin		tél. 022 788 40 72
Sauveteurs-auxiliaires M. Eric Cochard, chef		tél. 022 738 36 89 ou 079 430 90 51
Gendarmerie genevoise Poste de Blandonnet		tél. 022 427 93 21
L'arbre à jouets Ludothèque du Lignon, Pour jouer sur place et emprunter - Lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h Pour jouer sur place uniquement petits et parents - mer: 9-11h Tout public - mer: 14-17h		tél. 079 401 51 04 Pl. du Lignon 32
Boutique 2000 du déjà porté Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église catholique Lun: 14-17h - 1 ^{er} lundi du mois de 14 à 19h - Jeudi de 15h30 à 18h. (Vente seulement)		tél. 022 796 61 84
Bibliobus Place du Lignon		Lun: 14h45-18h30
Bibliothèques municipales		
Châtelaïne av. de Châtelaïne 83a Lun: 14-18h - mar: 14-18h - merc: 9-12h et 14-18h - jeu: 16-20h		tél. 022 797 16 82
Avanchets Galerie marchande lun: 15h45-19h45 - mar: 14-18h - merc: 14-18h - vend: 14-18h et sam: 10-12h		tél. 022 797 05 55
Vernier-Village rue du Village 57-59 lun et jeu: 14-18h - mar: 16-20h - merc: 9-12h et sam: 10-12h		tél. 022 341 04 91

Echos

Avril

Durant ce mois, les jours ont augmenté de 93 minutes et le Soleil est entré, le 20 avril à 0 h 45 dans la constellation du **Taureau**



Mai



Du 1er au 31 mai, les jours vont augmenter de 71 minutes et le 20 mai à 23 h 52, entrée du Soleil dans le signe des **Gémeaux**.

Fête des mères

On retrouve des traces de célébration en l'honneur des mères dans la Grèce antique lors des cérémonies printanières en l'honneur de Rhéa (Cybèle) et dans l'Asie mineure où ce culte était célébré aux Ides de Mars.

C'est en 1908 qu'aux Etats-Unis est instauré le « Mother's Day » en souvenir de la mère de l'institutrice Anna Jarvis. Si cette commémoration a peut-être pris un tour commercial, chaque mère ne mérite-t-elle pas un jour exceptionnel ? Car, comme l'écrivait Balzac : « le cœur d'une mère est un abîme au fond duquel se trouve toujours le pardon »

Le 10 mai n'hésitez pas à lui montrer votre amour... Bonne fête aux mamans !

*Je t'offre des fleurs
Car tu ré pares mon cœur.
Je t'offre des fleurs
Car tu effaces mes peurs.
Je t'offre des fleurs
Car tu es dans mon cœur*

Thi Anh



Le dicton du mois

Avril et mai sont les clés de l'année

Echo du passé

Le **6 avril 1909**, l'explorateur américain Robert Edwin Peary prétend avoir atteint le Pôle Nord, en compagnie de Maurice Henson et de quatre Esquimaux et ce n'est pas sans difficulté qu'il obtient la reconnaissance de son exploit par le Congrès des Etats-Unis. Mais il semble aujourd'hui que Peary se soit trompé dans ses estimations et qu'il ne se soit approché du pôle que d'une quarantaine de kilomètres.

Les premiers à atteindre le pôle Nord avec certitude sont Roald Amundsen et Umberto Nobile qui le survolent, le 12 mai 1936, à bord du dirigeable « Norge ».



La pensée du mois

Pour mieux vivre, apprends à tendre les bras pour accueillir et non pour enchaîner.

Le saint du mois

Au mois de mai, on célèbre la fête de **saint Isidore le laboureur**. Né vers 1080 à Madrid (Espagne). De parents pauvres, il n'a pu faire des études et fut placé, très jeune, comme ouvrier agricole, travaillant pour plusieurs maîtres. Devant l'invasion des Sarrasins, il fuit

la région de Madrid, mais continua ailleurs son humble labeur.

On raconte qu'il est l'objet de la jalousie des autres ouvriers qui l'accusent de préférer prier plutôt que de travailler la terre comme eux.

Saint Isidore était pauvre, mais cependant il trouva le moyen de se montrer libéral envers les indigents, en partageant avec eux son repas. Il est mort à Madrid en 1130 et a été canonisé en 1622 par le pape Grégoire XV, en même temps que sainte Thérèse d'Avila

Patron de la Ville de Madrid et protecteur des agriculteurs, laboureurs et ouvriers journaliers.

En direct de la Mairie



Autorisations de construire du 5 mars au 8 avril 2009

E. Dorenbos

installation panneaux solaires
ch. des Grebattes 4

Fondation pour HLM

installation panneaux solaires
ch. N.-Bogueret 8

COOP

réaménagement surfaces de vente
pl. du Lignon 8

M. et Mme Bolabo

véranda
ch. H.-de-Büren 12

Invest SA

rénovation appartement
av. du Lignon 8

Mme N. Leutwyler

installation panneaux solaires
Bois-des-Frères 41

Kugler Holding SA

couverture d'une usine, transf. int.
Château-Bloch 17

Le rendez-vous du Maire

Comme chaque premier samedi du mois, le Maire reçoit, à la Mairie, **le samedi 2 mai de 9h à 12h** les habitants de la Commune.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est la reprise des travaux de jardinage et d'entretien des pelouses. Les autorités rappellent les dispositions de l'art 10b sur la tranquillité publique :

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit de 20h à 8 h du lundi au samedi et les dimanches et jours fériés.

Par analogie avec les tondeuses à gazon et, par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et les souffleuses de feuilles avant 8 h et après 20 h et les dimanches et jours fériés.

Feux de jardins

Les feux de jardin sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève, lorsqu'une collecte des déchets organiques est organisée par la commune.

Ces dispositions découlent de la nouvelle loi sur la gestion des déchets (L I 20.01, art. 23)

Vernier propre

Séance publique d'information
Mercredi 6 mai à 18 h 30
Aula des Ranches à Vernier

Les Autorités de Vernier invitent les habitants de la Commune à une séance au cours de laquelle sera présenté le projet de plan d'action établi dans le cadre de la campagne « Vernier propre » ainsi que la constitution d'une **Commission consultative de la propreté**

Conseil municipal

Séance du mardi 3 mars 2009

Sous la présidence de Mme L. Ahmari (Verts), les conseillers, unanimes, trans-

mettent au Conseil administratif la pétition d'habitants, munie de 130 signatures, demandant la modification des places de stationnement au chemin des Florales en places de type « zone bleue » et la possibilité d'obtenir des macarons pour les résidents.

Le crédit de CHF 40'000.- destiné à l'installation d'un stabilisateur de tension pour l'éclairage du tennis et du stade de Vernier est accepté à l'unanimité. Même unanimité pour le crédit de CHF 55'000.- en vue du remplacement des bâches du toit des tennis de Vernier.

- Une motion des Socialistes et des Verts pour la promotion du sport et de l'activité physique tous âges par des équipements sportifs de proximité est refusée par 19 non, 15 oui et 3 abstentions.

- Une motion invitant le Conseil administratif de transmettre régulièrement au Conseil municipal les informations sur l'évolution de la qualité de l'air, d'en informer la population et de définir un catalogue des mesures prises et à prendre dans ce domaine est acceptée par 37 oui et une abstention.

- Le crédit de CHF 175'000.- destiné à l'étape 1 du réaménagement de la place de Châtelaine, soit notamment une remise en état de la place de jeux pour les petits enfants (2-4 ans) avec réparation de la clôture et installation de bancs ; mise en place d'aménagements paysagers afin de supprimer des recoins favorables aux dépôts sauvages, est accepté par 30 oui et 5 abstentions libérales.

- Par 21 oui, 12 non (PDC, UDC, Libéraux) et 2 abstentions (MCG), les conseillers acceptent le crédit de CHF 865'000.- destiné à réaménager le parc de Balaxert en réalisant une aire de jeux pour les petits en-

fants (0 à 4 ans) et une zone ludique avec des jets d'eau aléatoires.

- Acceptation, par 30 oui et 6 abstentions (UDC-PDC), d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 2'000'000.- pour l'acquisition de la parcelle située à la route de Montfleury lors de la vente aux enchères du 1er avril et des frais d'actes y relatifs.

Séance du mardi 7 avril 2009

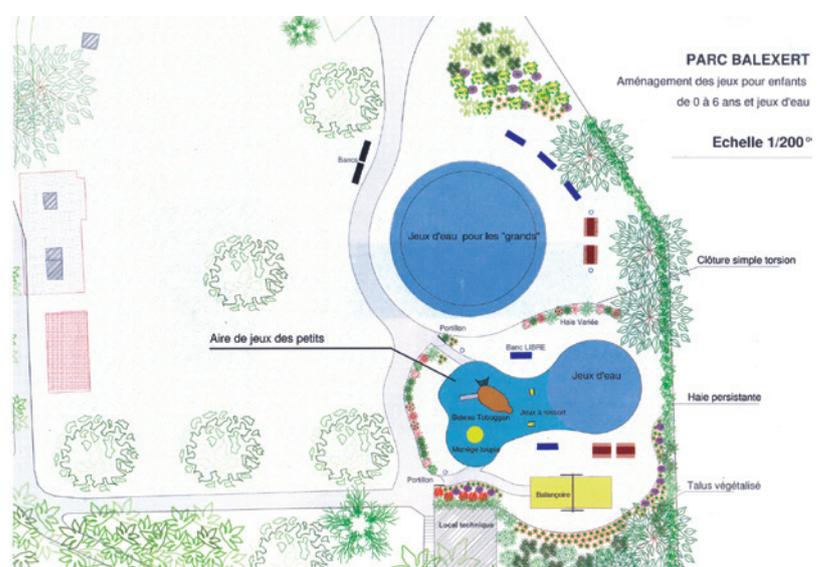
Présidé par Mme Ahmari (Verts), le législatif a pris, au cours de cette séance, les décisions suivantes :

- Refus, par 17 non contre 15 oui (Socialistes et Verts) de la motion socialiste «Pour des adjudications de marchés publics orientées résolument sur le développement durable», après le refus, sur le même score, d'un amendement de M. Chiaradonna (S) demandant de retravailler cette motion en commission.

- Refus également de la délibération relative à la promotion économique de Vernier qui avait été refusée en Commission avec le dépôt d'un projet de motion.

- Acceptation, à l'unanimité, de la motion socialiste invitant le Conseil administratif à établir une liste des éléments de construction particuliers adaptés aux logements des personnes handicapées et de demander à la Fondation des maisons communales de favoriser les logements intergénérationnel pour les nouvelles constructions.

- Délivrer par 31 oui et une abstention (PDC) un préavis favorable, avec deux réserves, au projet de plan de site « Cité jardin Le Bouchet », premier groupement d'habitation pour une population à revenu



modeste réalisé entre 1934 et 1936 par le Coin-de-terre.

- **Acceptation, à l'unanimité, du crédit destiné à la réfection des chemins des Sellières (CHF 18'590.-) pour le secteur entre le ch. Grand-Champ et le ch. du Renard (virage), du Renard (CHF 51'115.-) pour le secteur entre les chemins des Platières et des Lézards, la route du Bois-des-Frères (CHF 74'350.-) entre le Pont et les pavillons de logements temporaires,** ainsi que du chemin Philibert-de-Sauvage, après que M. Ronget (L) ait proposé de revenir au montant initial de CHF 200.000.- en supprimant l'avenue de Crozet dans le crédit, proposition acceptée.

- Désigner Mme Valérie Cuenca et M. Sébastien Ruffieux au Conseil d'administration de la Fondation Vernier-Signal, en remplacement de MM. Didier Tchokeu-Nana et Vincent Coray, démissionnaires.

- Renvoi en commissions ad'hoc des projets de délibération concernant les comptes de fonctionnement 2008, les dépassements de crédit, des comptes de la Fondation Vernier-Signal, des comptes de la Fondation des maisons communales et de sa recapitalisation. Le crédit pour le réaménagement du tronçon communal du chemin des Montagnais est renvoyé à la Commission du génie civil

- Refus par 17 non, 13 oui et 2 abstentions d'un projet de motion de Mme Cuenca (MCG) relative au soutien de l'action de l'Association *Chômage : une autre vision.

En réponse à la question de M. Moret (S) concernant les passages piétons sur l'avenue du Lignon à la hauteur du 54 et 60 avant et après le passage sous l'immeuble, le Conseil administratif est conscient que les traversées piétonnes ne sont pas satisfaisantes en l'état et une amélioration doit y être apportée.

Dans le cadre de la réfection de l'avenue du Lignon et l'adaptation géométrique du rond-point du Bois-des-Frères un aménagement différent est prévu afin de réduire

la vitesse des véhicules et augmenter la distance de visibilité des travées piétonnes.

Nécrologie *

Décès annoncés du 23 février
au 4 avril 2009

Arrabal, José, 1968
Aubert, Emile, 1943
Benfareh, Djamilia, 1945
Brühlhart née Fäs, Gilberte Ilse, 1931
Dudan, Pierre, 1941
Hidri, Khemissi, 1952
Légeret née Bonzon, Yvette Eugénie, 1933
Locca, Thierry Sébastien, 1972
Lombard, Jacques Ernest, 1925
Maillefer, Pierre Charles Alfred, 1920
Mathys née Schneider, Else Olga, 1915
Meyer de Stadelhofen, Henri Eric Conrad, 1946
Nemeth, Istvan, 1933
Opoku Mensah, Paul, 1942
Suarez née Perez, Josefa, 1947
Tavelli, Mario Nicola, 1931
Wyler, Hans, 1920
Zurzolo, Michel, 1970

* **En gras, les personnes domiciliées sur la presqu'île.**

Une famille d'Aire dans le deuil

M. et Mme Amstutz-Furrer, domiciliés au chemin du Renard 27, ont eut la douloureuse surprise, le 24 mars dernier, d'être avisé que le fils de Madame

Claude Henri Furrer

domicilié à Tanger (Maroc), était malheureusement décédé, suite à une agression criminelle. La rédaction renouvelle à ses proches sa profonde sympathie



Transports publics Modification d'arrêts

Les Transports publics genevois (TPG) ont apporté des changements concernant certains arrêts des lignes Nos 7 - 23 et 51, ainsi que la 27 qui ont été modifiés en «arrêt sur demande» au lieu «d'arrêt fixe» comme par exemple celui de la route du Bois-des-Frères, angle ch. Grandchamp.

Les usagers ont donc intérêt à bien vérifier le mode d'arrêt, afin de ne pas être surpris et ennuyés de voir le véhicule passer à l'arrêt sans s'arrêter.

2009 : année mondiale de l'Astronomie

Les Nations Unies et l'Unesco ont dédié, pour la première fois, une année entière à l'astronomie. Près de 150 pays, dont la Suisse, participent à cette manifestation et la Commune de Vernier s'associe également.

Saturne et le ciel du printemps. Dans le cadre de cette commémoration, une **soirée d'observation**, ouverte à tous, petits et grands, avec ou sans instrument d'observation, est organisée

Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

4, rue du Vieux-Marché
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)



VILLE DE
GENÈVE



Réflexologie

Massages des mains et des pieds
qui réharmonisent l'énergie du corps et
favorisent la détente et le bien-être.

Madeleine Codemo-Pahud

Cabinet de podologie
34-35 av. du Lignon
1219 Le Lignon
022/796 80 54
Soins aussi à domicile

Samedi 25 avril à 21 h
Parc de la Mairie de Vernier

Uniquement par ciel dégagé, organisée par le Collectif du planétarium de Vernier.

Information le jour même au tél.1600, rubrique 5. Attention au froid nocturne, s'habiller chaudement !

Conférence du **Dr F. Barblan de l'Observatoire de l'Université de Genève** sur l'interaction Soleil-Terre, un facteur de changements climatiques ? Comment le Soleil «influence» le climat terrestre.

Samedi 25 avril à 19 h 30
Salle communale de Vernier-Place

Tout public. Entrée libre.

Activités de l'Association

EMS La Bourdonnette

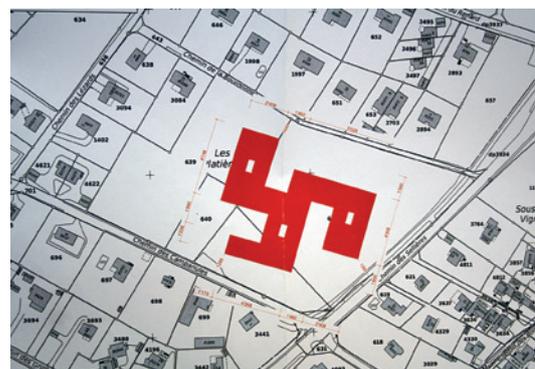
Suite à la séance publique d'information, en 2007, concernant les constructions

prévues sur la parcelle du chemin de la Bourdonnette, il avait été décidé qu'un concours serait organisé, pour le projet de réalisation d'un EMS sur ce terrain, qui devait tenir compte des réserves formulées par les Autorités communales.

Un avis de consultation a paru dans la Feuille d'avis officielle du 4 mars 2009 informant qu'une demande de renseignements (sans voie d'opposition) a été déposée, par la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées en vue de la construction d'**EMS de logements protégés pour personnes âgées et garage souterrain**.

Le programme du concours stipulait que le projet devait s'intégrer parfaitement dans ce quartier de villas tant par les gabarits et volumes des bâtiments que par leur positionnement. Le site devait s'ouvrir sur le quartier et faire la place également à des équipements profitant à celui-ci.

C'est le projet « Les Beaux Jours » de l'Association Ruffieux-Chehab, architectes, et DLV, architectes, à Fribourg, qui a été choisi. La forme architecturale est composée de trois corps de bâtiments, sur trois niveaux, basée sur un plan en moulin, générant des vides extérieurs, espaces



de transition entre l'institution et le parc à caractère public. 128 logements totalisant 140 pièces seront construits avec 30 places de stationnement (pour visiteurs) en surface et in garage souterrain de 56 places situé au Nord (résidents).

Le réseau piétonnier permettra l'accès au parc offrant aux riverains et aux visiteurs un lieu de convivialité et de détente. L'accès pour les livraisons et les services se feront par le sous-sol.

Notre Association suit avec vigilance ce projet et demande qu'une nouvelle séance d'information publique soit organisée pour les habitants de la presque-île, une étude sérieuse du problème des places de stationnement, afin d'éviter les stationnements sauvages dans

L'énergie qui vous **ressource.**

SIG se rapproche de vous en soutenant l'Echo d'Aire-Le Lignon.

SIG vous souhaite une bonne lecture.

eau énergies réseaux environnement

SIG

Une énergie propre à chacun

www.mieuxvivre.sig.ch

EURO RECCO GENÈVE

Echos

tout le quartier et examiner la possibilité d'améliorer la desserte par les transports publics.

Joyeux dimanche

Il vous arrive peut-être de vous retrouver seul(e)s le dimanche alors que vous auriez aimé pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le «Réseau solidarité d'Aire-Le Lignon» organise, un dimanche par mois, un repas simple ouvert à tous et qui donne l'occasion d'un partage avec d'autres de manière conviviale.

La prochaine rencontre aura lieu
Dimanche 10 mai 2009 à 12 h 15
Au Centre de quartier du Lignon

Au menu : Salade verte et de tomates ; Piccata à la milanaise ; spaghetti ; dessert et café.

Une participation de CHF 7. – minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi 8 mai en téléphonant à : M. Hatt 022 796.62.79 ou M. Vergari 022 796.80.07 ou 078 716.63.33

L'Ecole d'Aire fête ses 50 ans

Les 21 et 22 novembre 1959, inauguration officielle du Groupe scolaire d'Aire par les Autorités communales de l'époque, MM. Pierre Pittard, Maire. Georges Magnin et Constant Wagenknecht, Conseillers administratifs, avec le concours de la Fanfare municipale de Vernier et Les Indécis d'Aire et les représentations par l'Echo de Vernier du « Silence de la terre » de Samuel Chevallier.



Cet anniversaire sera commémoré le :

Samedi 20 juin 2009
de 12h à 23 h dans le préau de l'école
partie officielle à 16h30

Animations, stands de nourriture, buvette, exposition d'archives, musique, disco (dès 20h)

Nous vous attendons nombreux !

Echos Madame

La mode printemps-été 2009

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment de penser à sa garde-robe printanière et estivale et, selon la presse spécialisée, les couturiers ont imaginé des tendances très féminisées pour le printemps-été 2009 avec des formes déstructurées en rose, bleu ou sable, avec une confrontation entre un style très épuré, tout en sobriété et des

tenues très flashy et vitaminées, hommage aux années 80 et 90.

La Boutique Océane, au Centre commercial du Lignon depuis 1985, est à votre service et dans cette boutique vous trouverez également les grandes marques de la lingerie féminine : Triumph, Lejaby, Simone Perle, Dim.

Monica et Marlène vous attendent à la **Boutique Océane Mode**, au Centre commercial du Lignon pour vous présenter la nouvelle collection printemps / été 2009.

Sur présentation de cet article un rabais de 10% vous sera offert.



Le Restaurant de la piscine «Happy Beach» vous propose...

Anniversaire d'un petit loup

Goûter d'anniversaire

1 entrée piscine (sous votre surveillance)

Chips,
pain et nutella
pop corn chocolat
1 tranche de gâteau
1 boisson au choix (verre 3 dl)
1 cornet surprise

Fr. 16.- (par enfant).

Part de gâteau supplémentaire
Fr. 6.50 (pour les parents).

Repas d'anniversaire

1 entrée piscine (sous votre surveillance)

Steak haché ou
Nugget's de poulet
Frites, riz ou pâtes
1 tranche de gâteau
1 boisson au choix (verre 3 dl)
1 cornet surprise

Fr. 20.- (par enfant).

Animation enfants

1 heures d'animation 50.-
de 4 à 10 enfants

2 heures d'animation 80.-
de 4 à 10 enfants

Au-delà de 10 enfants prix sur demande.

Les animations sont au choix :

1h. Atelier pâte à sel de 3 à 6 ans

1h. atelier pâtisserie pain / brioches
de 6 à 10 ans

1h. jeux en équipe / mini défis
pour toute ages

1h. jeux musicaux et mini-boom
pour toute ages

*Venez découvrir
notre site Internet sur:*

www.happycook.ch

Route du Bois-des-Frères 30 - 1219 Le Lignon/GE - 022 796 10 47

On nous a écrit

Rubrique placée sous la responsabilité de son auteur et n'engageant nullement la rédaction.

Il était une fois... Ainsi commence les belles histoires de l'enfance !

Il était une fois un petit chemin bordé de petites maisons avec, au milieu une septantaine de jardins familiaux, c'était il y a une soixantaine d'année... L'harmonie régnait, les petits problèmes de voisinage étaient réglés par un comité et, ce n'était que du bonheur !

La plupart des propriétaires avaient créé leurs propres places de parc à l'intérieur de leur petite propriété, les jardiniers trouvaient à se garer le long du chemin sans gêner le passage des voitures. Par la suite le chemin servit de passage et de stationnement pour une grande entreprise ainsi que pour un important bloc d'immeubles voisins. Cela se passait plutôt bien, les jardiniers venant principalement le soir et le week-end.

Mais voilà, le beau rêve s'achève grâce à de grands esprits. Dessins et suppressions de places, Entrave en face de certains propriétaires afin de rendre l'accès à leur propriété bien difficile et cerise sur le gâteau, presque plus de places pour les jardiniers. Tout ceci sans même prendre contact avec les gens concernés.

Vive le fait accompli et tant pis pour la démocratie ! Bien sûr, il faut diviser pour régner !

Eric Vuataz

Vernier propre

Notre association avait réagi négativement lorsqu'une conseillère municipale avait déclaré que les gens d'Aire étaient des « cochons ». Malheureusement en découvrant certains dépôts sauvages, on arrive à se demander si elle n'avait pas raison. **Où est le respect de l'environnement, de la propreté et des autres habitants ?**



Bloc-notes du taupier

Le taupier a souri en apprenant la démission, le 3 mars dernier, du conseiller municipal UDC Victor Dumitrescu et est certain que cet élu a battu le record, du moins pour Vernier, du plus court mandat politique, ayant en effet prêté serment lors de la séance du 27 janvier 2009, soit environ 3 heures de mandat au législatif.

Par contre, il est plus attristé en découvrant dans les journaux genevois, l'étalage des bisbilles et chicaneries au sein de l'exécutif verniolan. Il pense que les Autorités, élues démocratiquement ainsi que les médias ont certainement des problèmes nettement plus graves et plus importants à se mettre sous la dent.

Parlons jardinage

Mois d'avril et mai

Au cours du mois d'avril, qui touche à sa fin, les travaux de jardinage reprennent.

Au **verger**, ne procédez pas au traitement des fruitiers en floraison car cela compromettrait la pollinisation.

Pour les rosiers, arrosez régulièrement les plantations d'hiver afin de garantir une bonne reprise. Si vous n'avez pas encore procédé à la taille, il faut le faire très vite afin de ne pas trop retarder la date de la floraison. Pour les pelouses, les aérer et, si le temps est beau, démarrez avec les tontes régulières, en commençant avec une hauteur raisonnable

Fenêtres et balcons : Plantez les pensées et primevères que vous trouverez en vente en godets. Effectuez des apports modérés d'engrais aux bulbes plantés dans les jardinières. Dans la maison les plantes sortent de leur repos hivernal et c'est le moment de penser au rempotage, de reprendre l'arrosage avec un apport d'engrais

Avec le mois de mai, nous entrons dans la période des beaux jours, il ne faut cependant pas oublier que durant les premières semaines de mai, le risque de gelées matinales est encore grand.

Le potager

Semer en pleine terre les plantes aromatiques (ciboulette, ciboule, sauge, oseille, céleri à couper, persil, basilic, romarin, thym) ainsi que les carottes, aubergines, choux, choux-fleurs, épinards, laitues, navets, radis.

Les fleurs

Planter les bulbes à floraison estivale en prenant soin de les couvrir d'un mélange de 1/3 de terreau, 1/3 de terre végétale et 1/3 de sable afin de faciliter la sortie des jeunes pousses. Pour les rosiers, biner régulièrement le sol et effectuer les traitements préventifs et curatifs contre les pucerons et les principales maladies.

Les pelouses

La tonte doit être effectuée à une hauteur de 4 à 5 cm. Pensez à la scarification qui permet d'éliminer la mousse et le feutre créés par les déchets desséchés.

Balcons et terrasses

Planter les géraniums, les fuchsias, bégonias tubéreux, œillets, verveine, etc. dans les jardinières, ainsi que les bulbes à floraison estivale de petites tailles (fresias, dahlias nains). Attention à la législation réglementant l'installation des jardinières, pots de fleur aux fenêtres et balcons qui prescrit que vous êtes civilement responsables en cas de chute d'un vase, d'un pot, d'un bac ou d'une jardinière. Fixer les donc impérativement à l'intérieur du balcon et pour les fenêtres assurer-les avec une petite balustrade solidement fixée.

Plantes d'appartement

Pour relancer la croissance, rempotez les plantes dans un pot d'une taille supérieure de 1 à 2 cm de diamètre, Supprimez les

SyneriskGroup
Global Risk Solutions

Créateurs de programmes d'assurance pour la protection de votre patrimoine depuis plus de 80 ans.

INSURANCE DEPARTMENT

LLOYD'S OF LONDON MARKET

FACILITIES MANAGEMENT

<http://www.syneriskgroup.ch>
© 2009 - SyneriskGroup - All rights reserved

feuilles fanées ou abîmées et commencez des arrosages plus fréquents, accompagnés, une fois sur deux, d'engrais liquide.

Prenez garde aux plantes placées derrière des fenêtres, car les rayons du soleil peuvent brûler le feuillage. Eloignez-les de la lumière directe, le temps qu'elles s'habituent à nouveau aux journées ensoleillées.

Rappelez-vous aussi que les plantes vertes sont un remède simple, beau et efficace pour assainir l'air toujours plus pollué par des substances toxiques, même dans nos maisons.

Le truc du mois

La période des jolis bouquets printaniers est revenue. Pour en profiter le plus longtemps possible, ne placez pas votre arrangement floral à côté du panier à fruits, ceux-ci dégageant en permanence de l'éthylène, un gaz qui fait faner les fleurs très rapidement.



Dimanche 26 avril à 18 h

*Claude Majeur et
Isabelle Longchamp*

Flûte et piano

Dimanche 24 mai à 18 h

Chœur et orchestre

Jean-Louis Rebus

Entrée libre
Collecte à la sortie

A la Macav

Maison d'artisanat
communal amateur de Vernier

Rue du Village 52 – Vernier



du 27 avril au 16 mai 2009

Padmini PRASAD

Peinture sur porcelaine

La Périchole
Opéra-bouffe de Jacques Offenbach
par le Théâtre Bienne Soleure

8 et 12 mai à 20h
10 mai à 17h

Salle des Fêtes du Lignon
Le Lignon | Genève

balexert La vie au centre | fnac | Prélocations: Stand Info Balexert | Fnac | Renseignements: Commune de Vernier 022 306 07 80 | www.vernier.ch

P'tit Music'Hohl
Av. Louis Casaï 54 - Genève-Cointrin - parking Ramada

Revue
et non corrigée!

du 24 avril au 30 mai 2009

Texte et mise en scène
Dominique Poupaert
Stéphane Thiébaud

avec
Alexandre Burkhalter
Yves Harant
Murielle Maroquin
Patrick Norzi
Célia Winkelmann

Technique
Xavier Jacquet
Georges Tombet

www.musicihohl.ch

Location :
Service culturel Migros,
7, rue du Prince
Stand info Balexert

P'tit Music'Hohl
022 798 8 798

Spectacle à 20h00
(possibilité de se restaurer à 21h30)

Prix des places fr. 30.-
(AVS, tarif jeune, étudiants : fr. 20.-)
Mercredi, jeudi, vendredi et samedi